



# *Projet Pédagogique*

## *2024/2025*

### **SOMMAIRE**

**I** – Effectifs au 16 janvier 2025 - p.2

**II** – Fonctionnement pédagogique - p.5

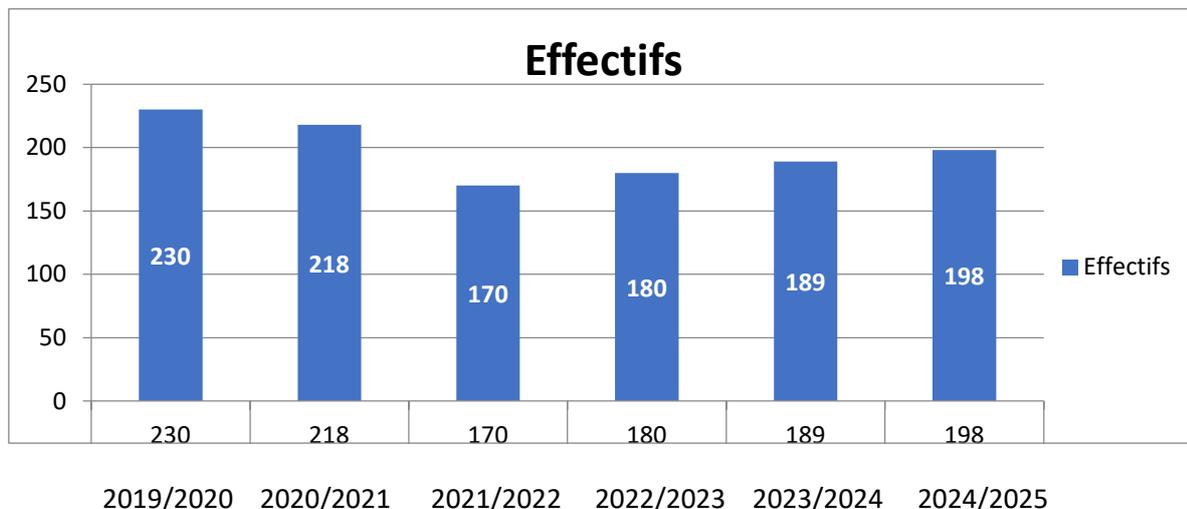
**III** – Recrutement - p.10

**IV** - Calendrier des manifestations - p.12

**V** – Calendrier des cours et noms des enseignants par disciplines - p.14

# I. Effectifs

## A. Inscrits



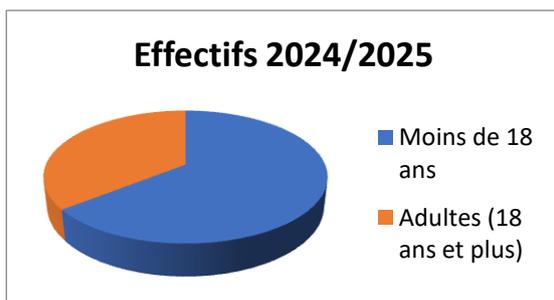
Au 16 janvier 2025, l'École de Musique du Pays de Niederbronn-les-Bains compte **198** élèves inscrits, dont **53** nouvelles inscriptions et **9** démissions après inscriptions, représentant un total de **209** disciplines suivies.

**30** anciens (12 pianistes, 5 guitaristes, 5 Pratique Collective seule, 2 Flûtistes traversières, 2 harpistes, 2 violonistes, 2 chanteurs) ne se sont pas réinscrits. Seuls 18 anciens élèves ont donné une explication.

Voici le détail des données :

## B. Répartitions des effectifs

### 1. Répartition par tranche d'âges



- Adultes (18 ans et plus) : 72 (36.5%)
- Moins de 18 ans : 126 (63.5%)

### 2. Répartition en pré-instrumentation (24 élèves)

Jardin Musical	10 (39.1%)
Eveil 1	6 (26%)
Éveil 2	8 (34.9%)



### 3. Répartition par niveaux (en Formation Musicale)

Cursus	Âge moyen	Niveau	Effectifs	Classes
Jardin Musical	3 - 4 ans	1	9	2
Eveil Musical	5 ans	1	6	1
	6 ans	2	8	1
Ier Cycle	7 - 11 ans	1	14	2
	8 - 12 ans	2	16	2
	9 - 13 ans	3	13	2
	10 - 14 ans	4	16	1
Ième Cycle	11 - 15 ans	1	4	1
	12 - 16 ans	2	4	1
	13 - 17 ans	3	9	1
Cursus Ado/Ad av	12 - 18 ans et avan	1	17	1
Cursus Adulte	18 ans et +début.	1	20	1

### 4. Répartition par pratique instrumentale/vocale

- Élèves 1 instrument : 147
- Élèves 2 instruments : 8
- Élèves 3 instruments : 1
- Élèves FM + Pratique Collective : 1
- Élèves Pratique Collective seule : 18

### 5. Répartition par instruments/disciplines

Type d'instrument	Nombre
<b>Bois (16)</b>	
Basson	0
Clarinette	4
Flûte à bec	4
Flûte traversière	6
Hautbois	0
Saxophone	2
<b>Cuivres (9)</b>	
Trompette	4
Cor	1
Trombone	3
Euphonium	1
Tuba	0
<b>Total vents : 25</b>	
<b>Cordes</b>	
Guitare	19
Harpe	7
Violon	14
Violoncelle	2
Piano	43
<b>Total Cordes : 85</b>	
<b>Autre</b>	
Percussions/Batterie	17
Synthétiseur	3
Accordéon	1
Chant	32
<b>Total autre : 53</b>	
<b>Total instruments EMPN : 163</b>	

## 6. Répartition par Pratiques Collectives



- Atelier Voix Adultes : 31
- Atelier Voix Ados : 10
- Chant choral : 37
- Ensemble de percussions : 10
- Ensemble de guitare I : 8
- Ensemble de guitare II : 5
- Musique de chambre : 6
- Ensemble de cuivres : 4
- Ensemble de cordes : 5
- Atelier de Musiques Traditionnelles celtiques et balkaniques :
- Orchestre des Jeunes Débutants : 10

## 7. Répartition des élèves par Commune

### Élèves CCPN : 175

- Dambach : 4
- Eberbach : 1
- Griesbach : 2
- Gumbrechtshoffen : 2
- Gundershoffen : 20
- Mertzwiller : 9
- Mietesheim : 4
- Nehwiller : 4
- Niederbronn : 62
- Oberbronn : 17
- Offwiller : 2
- Reichshoffen : 43
- Rothbach : 0
- Uttenhoffen : 0
- Windstein : 1
- Zinswiller : 4

### Élèves hors CCPN : 23 (13 communes)

- Baerenthal : 3
- Engwiller : 2
- Forstheim : 1
- Frœschwiller : 2
- Gunstett : 1
- Haguenau : 1
- Ingwiller : 1
- Langensoultzbach : 1
- Lobsann : 1
- Mouterhouse : 1
- Morsbronn : 0
- Obersteinbach : 1
- Philippsbourg : 3
- Strasbourg : 1
- Uhlwiller : 1
- Val de Moder : 1
- Woerth : 2

## 8. Effectif des élèves subventionnés par les Orchestres d'Harmonie du Canton

GUMBRECHTSHOFFEN	NIEDERBRONN	OBERBRONN	OFFWILLER	REICHSHOFFEN
1	1	0	0	9

**Total : 11**

## 9. Nombre sur liste d'attente : 3 (chant)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- développer les classes de cuivres, de bois et de violoncelle par la présentation des classes en souffrance en classe d'éveil et si possible en temps scolaire.
- Redynamiser les pratiques collectives déjà présentes à l'EMPN
- création un ensemble à cordes.

## II. Fonctionnement pédagogique



*La musique est un langage artistique que nous souhaitons mettre à la portée de tous. « Faire de la musique » ne signifie pas uniquement de jouer d'un instrument. La compréhension, la maîtrise de la langue musicale, le respect de l'autre, l'écoute, la mémorisation, l'interprétation d'un texte et son placement dans son contexte historique font également partis des apprentissages attendus.*

*L'apprenant musicien (enfant ou adulte) doit être préparé à la pratique instrumentale, mais aussi à la pratique collective. C'est pour cela que notre enseignement, après une ou deux années d'éveil pour les plus jeunes, inclut dans son cursus en plus du cours individuel d'instrument et du cours collectif de formation musicale, une pratique collective, obligatoire en premier cycle et fortement conseillée dans les cycles supérieurs. Point crucial de l'enseignement artistique, la pratique collective est un pré-requis incontournable afin de préparer nos élèves à rejoindre les associations musicales du Canton de Niederbronn-Lès-Bains.*

*C'est donc l'élève qui est placé au centre de la formation artistique, les différents champs d'apprentissage (instrument, Formation Musicale, Pratique Collective) étant reliés les uns aux autres.*

### A. L'éveil Musical

*Etape importante et fondamentale de la formation initiale des jeunes musiciens, l'éveil musical contribue à aborder les éléments fondamentaux de l'apprentissage musical : l'ouverture aux musiques, l'approche ludique de l'écoute, les jeux musicaux pour éveiller le corps et l'esprit au milieu sonore.*

#### 1. Le Jardin Musical - durée du cours : ½ h

Introduction aux classes d'éveil musical, le Jardin Musical est particulièrement adapté aux enfants de 3 à 4 ans. L'enfant découvre la musique à travers les expériences qu'il réalise avec son corps, sa voix et les percussions de l'instrumentarium. Les parents sont régulièrement conviés à ce cours afin de partager et découvrir avec leurs enfants ce merveilleux univers qu'est celui de la Musique !

#### 2. L'éveil 1<sup>ère</sup> année – Durée du cours : 1h

L'éveil musical permet au musicien en herbe de cultiver son oreille, de développer ses aptitudes rythmiques, de coordonner ses gestes, de prendre conscience des formes musicales, de développer son sens social.

#### 3. L'éveil 2<sup>ème</sup> année – durée du cours : 1h

L'enfant découvre maintenant les prémices de la lecture et de l'écriture musicale tout en améliorant les notions abordées lors de l'éveil 1<sup>ère</sup> année.

Ce sera également l'année de son instrumentation : la présentation des instruments enseignés à l'école de musique, avec une incitation particulière à pratiquer un instrument d'orchestre (vents et cordes frottées), aidera l'élève à faire son choix dans les meilleures conditions.

## B. La Formation Musicale



*La Musique étant un langage, elle possède, comme toutes les autres langues, ses codes, ses règles et son écriture. La Formation Musicale (anciennement appelée Solfège) est là pour aider nos apprentis musiciens à la maîtriser. Ce qui fait que son apprentissage est incontournable et indispensable...*

Tous les élèves de l'EMPN sont tenus d'assister aux cours de F.M. et de se présenter aux contrôles de connaissances, jusqu'en fin de IIème Cycle.

L'effectif des cours est en moyenne de 12 élèves. La durée d'un cours est d'une heure. L'apprentissage total est organisé en un cursus de 3 cycles d'études de durée variable, le 3<sup>ème</sup> cycle n'étant proposé que sur demande.

### CURSUS :

- 1er Cycle : 4 ans
- IIème Cycle : 3 ans
- IIIème Cycle : 1 à 2 ans, si demande
- Cycle Adultes débutants : 2 ans
- Cycle Ados/Adultes avancés : 3 à 4 ans (à partir de la 3<sup>ème</sup> année de FM pour les adultes)

Chaque cycle peut se faire sur 3 à 4 ans selon l'avancée de l'élève. Tout au long de l'année, l'élève est évalué lors de tests organisés en interne en février et en juin. Ces notes, données par l'enseignant, seront communiquées dans le carnet de correspondance.

Le passage d'un Cycle à l'autre se fait en se présentant et en validant les Examens Départementaux de fin de Cycle, organisés par la CEA et le CDMC.

## C. Les Cours Instrumentaux

Tous les cours instrumentaux sont individuels. Pour les débutants (IC), les cours durent 30 minutes, mais à partir de la 4<sup>ème</sup> année (IC4), l'élève peut choisir, après accord du professeur, d'avoir soit 30 ou 45 minutes de cours. Il est recommandé pour les élèves de IIème Cycle (IIC), mais non obligatoire, d'avoir 45 minutes de cours (*surcoût de 20€/mois pour les résidents de la CCPN*). A partir du IIIème Cycle (IIIC), les cours seront d'office de 45 minutes (sans majoration de coût), avec possibilité de prendre 1h de cours (*majoration de 20€/mois*).

Les élèves peuvent assister au cours précédent et/ou au cours suivant le leur, sur le conseil du professeur. Il s'agit de connaître les autres élèves de la classe, de favoriser l'émulation, le travail d'ensemble.

L'élève commence l'apprentissage d'un instrument en 1er Cycle après deux d'éveil. Sur avis de l'enseignant, il pourra, après sa première année d'éveil commencer l'instrument en initiation.

Pour les adolescents (à partir de 12 ans), ils pourront débiter en même temps la pratique instrumentale et la formation musicale, un cours spécifique de F.M. leur est d'ailleurs dédié (*mercredi de 18h à 19h*).

Le Cursus instrumental est presque identique à celui de la F.M. Seul le IIème Cycle est plus long (4 ans) et le IIIème Cycle est considéré comme un cycle de perfectionnement. Chaque cycle se fait en moyenne en 4/5 ans selon la progression de l'élève.

## D. Les Pratiques Collectives



*Formation centrale à l'EMPN, la pratique collective est une étape cruciale et indispensable dans la formation du (de la) futur(e) musicien(ne) : pas de musique sans partage et échange avec les autres !*

*Cet enseignement n'est pas uniquement complémentaire au cours d'instrument, mais bien au cœur de la Formation Artistique, car préparatoire à la vie musicale amateur, voir professionnelle pour les élèves les plus prometteurs !*

Les pratiques collectives proposées à l'EMPN sont au nombre de 9, concernant l'ensemble des élèves inscrits en cours instrumentaux.

### 1. L'Orchestre Des Débutants

Il est destiné à tous les instrumentistes (cordes, vents, percussions et clavier), enfants ET adultes, ayant déjà suivi une année de cours instrumental et de Formation Musicale, jusqu'à la fin du cycle I. Son but est d'apprendre les bases du jeu d'orchestre : jouer en groupe, justesse, suivre et comprendre les gestes du chef d'orchestre, s'écouter et écouter les autres.

*Vendredi de 17h à 18h – Reichshoffen - professeur : Claude BAEHR*

### 2. Les Ensembles de guitares

Destinés à tous les élèves de la classe de guitare, ils permettent une approche différente de l'instrument, ainsi que la découverte du jeu collectif. Deux ateliers sont proposés en fonction du niveau.

Ensemble de guitares « débutants » : vendredi de 17h30 à 18h30 – MMA

Ensemble de guitares électriques « avancés » : vendredi de 18h30 à 19h30 – MMA

### 3. L'ensemble de percussions/de tambours

Il permet aux élèves e batterie et percussions de pouvoir d'élaborer un répertoire et d'affiner les techniques apprises en cours, en travaillant sur divers instruments de la famille des percussions : peaux, bois, métaux, accordées.

### 4. La Musique de Chambre

Destinée aux grands élèves des classes de vents, cordes, de piano et de harpe en IIème Cycle, sur avis de l'enseignant. Il se déroule en ensemble pour un cours d'une heure tous les 15 jours, en fonction du nombre de formation.

*Mercredi de 19h à 20h – MMA - professeur : Marie-Alexandra POIDEVIN*

### 5. Les Chorales

Elles sont destinées prioritairement aux élèves de piano, harpe, synthétiseur, aux élèves ne pratiquant pas encore d'instrument, à ceux qui sont en première année de pratique instrumentale et à tous ceux qui souhaitent chanter !

*Mercredi de 14h à 15h ou de 15h à 16h – La Castine – professeur : Aurore Schiby*

### 6. L'Atelier de Musique Celtique et Balkanique

Destiné en priorité aux classes d'accordéon, flûtes (traversière et/ou bec), violon, guitare et percussions. Peuvent s'y adjoindre d'autres instruments en particulier pour la musique balkanique. Dans cet atelier, les élèves découvriront l'aspect celtique et balkanique de la Musique en abordant des thèmes populaires.

*Samedi de 16h15 à 17h15 - Professeur : Philippe RIEHL*

## 7. L'Ensemble de cuivres\*

Destiné aux élèves des classes de cuivres d'un niveau avancé (à partir de la fin de 1er Cycle) souhaitant se perfectionner à travers un répertoire large et éclectique.

*Samedi de 17h à 18h - Professeur : Marie-Florentine SCHILLING*

## 8. L'ensemble de cordes \*

Comme pour les vents, cet ensemble est destiné principalement aux cordes frottées (violin, alto, violoncelle, contrebasse). Les élèves ayant déjà suivi au moins trois années de pratique instrumentale sont appelés à participer à cet atelier. Il est complémentaire de l'Orchestre des Débutants.

Il permettra de découvrir le répertoire riche et vaste de l'orchestre de chambre, conduisant peut-être à une pratique « amateur » régulière. Un piano et/ou une harpe peut y être incorporé.

*Mercredi de 18h à 19h - professeur : Margaux BERGEON*

*\*nouvel atelier 2024/25*

## E. Les Auditions et Concerts de l'EMPN

Pour permettre à nos élèves « d'apprendre le métier », rien de tel que de les mettre en situation le plus tôt possible, afin de leur donner le goût de la scène !

Faire l'expérience d'une audition ou d'un concert apporte à l'élève une nouvelle approche de la pratique instrumentale ou vocale. Cela lui permet de prendre conscience de l'exigence qu'il est attendu de lui lors de son travail personnel ou lors des cours. Cela fait également sens en donnant un rendu concret : jouer devant un public afin de lui donner du plaisir et de la satisfaction.

Afin de remplir cet objectif, l'EMPN organise tout au long de l'année plusieurs manifestations. Allant de la « simple » audition de classe au concert de fin d'année ou spectacle plus ambitieux (festival, rencontre inter-école de musique, etc.), l'EMPN dispose d'une large palette de dispositifs qui permettront à tous nos élèves de s'exprimer librement.

## F. Les Examens

L'examen est une étape importante dans l'apprentissage de la musique : les acquisitions de l'apprenant y sont évaluées à la fin de chaque année. C'est un moment qui lui permet de faire une synthèse de ses connaissances afin de lui permettre d'évaluer sa progression, ses points forts, ceux à améliorer et de bien se préparer au passage de cycle.

Durant la durée des cycles, les élèves passeront des tests de contrôles annuels tant en F.M. qu'en instrument. Ces examens se feront pendant la deuxième quinzaine de Mai, chaque année, en interne.

Les Examens de fin de Cycle seront organisés au niveau de la Communauté Européenne d'Alsace en collaboration avec le CDMC68.

En fin de Cycle I instrumental, l'élève devra préparer un morceau imposé (œuvre sélectionnée par une délégation de professeur du Département Alsace), une pièce au choix et un déchiffrage (préparé 10 minutes avant le passage devant le jury). Le jury et le centre d'examen seront déterminés par le CDMC.

Pour la fin de Cycle I de F.M., les élèves se présenteront pour l'oral devant un jury dans un lieu défini par le CDMC et présenteront : un chant préparé en cours, une épreuve de lecture de notes et de rythmes. Les épreuves écrites se feront en cours, au sein même de l'EMPN, les feuilles d'évaluation seront retournées au jury du CDMC pour correction.



#### **NOTES IMPORTANTES :**

- **En 1er Cycle**, les pratiques collectives sont **obligatoires**. Elles sont nombreuses et peuvent répondre à tous les goûts. Certains ateliers sont réservés aux instruments d'orchestre (vents, cordes, percussions), d'autres sont pensés pour les instruments polyphoniques (piano, harpe).
- La Chorale est destinée aux élèves en 1<sup>ère</sup> année d'instrument et aux élèves pianistes et harpiste jusqu' à la fin du Cycle1.
- Les ateliers de guitares, d'Orchestre des Débutants, d'atelier de tambours sont eux destinés aux élèves à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'instrument.
- **En 2ème Cycle**, les pratiques collectives ne sont plus obligatoires, mais toutefois très vivement recommandées ! Cependant, les élèves peuvent être orientés vers les sociétés de musique de leur commune (ou de celle la plus proche), s'ils le souhaitent et sur proposition du professeur et après acceptation du chef de l'orchestre concerné. L'EMPN tisse, depuis de longues années, des liens privilégiés et une collaboration active avec ces associations musicales.
- Plusieurs pratiques collectives peuvent être suivies, mais cela entraîne une facturation supplémentaire (entre 18€ et 22€/pratique collective supplémentaire.).

## **G. Travail d'écoute**

L'objectif principal de notre école de musique est, bien évidemment, d'apprendre la musique à nos élèves. Par « apprendre la musique », on entrevoit deux axes : le premier étant d'apprendre à jouer et le deuxième, tout à fait complémentaire, est d'apprendre à écouter.

Afin de favoriser l'apprentissage de cette écoute, nous proposons aux élèves en classe de F.M., d'instrument, de pratique collective, de venir assister à des concerts par des professionnels, de participer à des masters class. Ceci est réalisé en organisant des sorties à l'Opéra, au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, chez un facteur d'instruments, à La Castine, au Moulin 9, etc.

Nous serons amenés à développer, à ce moment-là, leur sensibilité et surtout leur musicalité. Un travail préparatoire sera effectué avec eux afin de les préparer à une bonne écoute. A posteriori, les enseignants et les élèves discuteront de ce qui a été entendu afin d'assurer un suivi dans l'apprentissage de l'écoute et de faire des liens avec les éléments appris en cours

### III. Recrutement/Actions culturelles

*Afin de pouvoir atteindre les objectifs que l'on attend de notre école de musique, amener des jeunes musiciens dans les orchestres d'harmonie du Canton, il faut de la ressource et donc des élèves à former. Pour cela, plusieurs outils sont à notre disposition. Le plus important est l'action en direction du public scolaire, en particulier les classes de CE2, CM1 & CM2. Avec l'aide et les conseils du musicien intervenant de l'EMPN, divers projets seront élaborés avec l'équipe enseignante des groupes scolaires concernés. Outre le suivi de ces projets et l'action culturelle en milieu scolaire, l'autre objectif est de présenter les classes déficitaires de l'EMPN : les bois (en particulier le hautbois et le basson), les cuivres (le cor en particulier) et les cordes (violoncelle et contrebasse).*

#### A. Actions en milieu scolaire

Afin de nous faire connaître auprès de notre public premier, les enfants, nous poursuivons notre politique d'interventions en milieu scolaire sur les communes de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn.

Ces interventions peuvent prendre plusieurs formes, du simple cours de culture musicale à l'élaboration de projets plus ambitieux dont les modalités et les contenus sont élaborés par le musicien intervenant et les directeurs des écoles. Ne disposant d'une enveloppe que de 250 h pour l'année scolaire, un appel à projets est lancé, chaque année, fin août/début septembre auprès des différents groupes scolaires de la CCPN. Ces projets sont étudiés et sélectionnés par l'intervenant et le directeur de l'EMPN en fonction du nombre d'heures, du type et de la dernière participation. La réalisation des projets se font de début novembre à la fin juin.

Autre action importante en direction des scolaires : la présentation instrumentale. Réalisée par l'équipe pédagogique de l'EMPN ou en collaboration avec d'autres acteurs culturels (orchestres d'harmonie locaux, artistes invités, artistes de la saison culturelle du Moulin 9 ou de la Castine) avec la coordination de l'intervenant scolaire. Cette présentation se présente sous la forme d'un mini spectacle (30 minutes) dans une salle dédiée (salle polyvalente, salle de spectacle du Moulin 9 ou de La Castine) de préférence dans les communes des différentes écoles primaires. Afin de réduire le nombre de représentation, un regroupement des différentes classes est souhaité.

*Public visé : classes de CE2 & CM1 – période : deuxième quinzaine de septembre 2023*

Dernière action à exploiter afin de susciter de nouvelles vocations : réaliser des ateliers instrumentaux à l'occasion desquels les enfants de CE2 & CM1 des écoles primaires pourront toucher, jouer des instruments et ainsi se retrouver en situation de « concert ». Ce projet, s'il est choisi par les classes, se substitue au projet d'intervention en milieu scolaire afin de laisser les heures d'intervention scolaire intacte.

*Public visé : classes de CE2 & CM1 – période : dans l'année scolaire 2024/2025, dates précises à définir avec les directeurs/directrices des écoles primaires.*

## B. Diffusion des auditions et des manifestations de l'EMPN

De nombreuses opérations de diffusion sont mises en œuvre par l'EMPN : articles dans les DNA, spot sur TV3V, tracts et affiches envoyés aux mairies, à l'office du tourisme, à La Castine, au Moulin 9 et à toutes les écoles de la CCPN. Les informations nécessaires sont envoyées aux régies informatiques de La Castine et de l'office du tourisme pour une diffusion sur internet. Les interventions en milieu scolaire participent également à cette diffusion.

Le site Internet de l'EMPN consultable sur [www.EMPN.fr](http://www.EMPN.fr) évolue tout au long de l'année avec des mises à jour régulières concernant l'activité de l'école de musique et ses diverses manifestations (concerts, auditions, master-class, etc. ...)

## C. Organisation de concerts

Le but de l'organisation de concert de groupes musicaux professionnels invités est de contribuer à dynamiser la vie musicale du Canton et de promouvoir les instruments enseignés à l'EMPN. Dans cette optique, l'école de musique propose un concert/spectacle des professeurs. Ce « concert des profs » revêt différents intérêts : guider vers le choix adapté d'instrument, découvrir les enseignants dans leur vie d'artiste, créer une meilleure cohésion au sein de l'équipe pédagogique.

## D. Collaborations et actions avec/vers les orchestres d'harmonie du Pays de Niederbronn-lès-Bains.

L'EMPN a tissé des liens particuliers avec les orchestres d'harmonie du Pays de Niederbronn-lès-Bains. Ces liens doivent être renforcés et entretenus. Diverses actions sont organisées :

1. Possibilité de la mise à disposition des enseignants lors des week-ends de travail de ces orchestres (sur la base du volontariat et d'un défraiement des professeurs par les orchestres de 60€/séance de 2h).
2. Projets en commun (ex : *les Musiciens de Brême* avec la Musique Municipale de Reichshoffen et les classes de chant chorale de l'EMPN en 2014, concert de la Chorale et de l'Harmonie de Gumbrechtshoffen en 2023, etc.).
3. Aide à l'organisation de présentation d'instruments par les orchestres (supports pédagogiques, matériel, mise en relation avec les écoles primaires).
4. Organisation d'un second Festival des Harmonies (prochaine édition probable en **juin 2026**)

D'autres collaborations seront mises en œuvre à l'avenir. L'EMPN reste à l'écoute des désirs de ces orchestres et reste à leurs dispositions pour les aider au maximum de ses capacités.

#### IV. Planning prévisionnel des Manifestations pour la saison 2024/25

- ❖ 1<sup>er</sup> décembre - Participation de l'Atelier de musique Celtique et Balkanique au marché de Noël - *Eberbach*.
- ❖ 14 décembre 2024 - audition de Noël des classes de Piano - *La Castine (Auditorium) - Reichshoffen* - 17h/17h45/18h30.
- ❖ 30 novembre, 8 décembre, 13 décembre et 15 décembre 2024 - Concerts de l'Avent avec le Chœur d'hommes de Niederbronn, l'Atelier Vocal adultes et l'Ensemble de Cuivres de l'EMPN.
- ❖ 22 décembre 2024 - Veillée de Noël par les classes de chant, Ateliers Vocaux et de piano d'Agnès KREMPP - *Salle Grappelli (Ancienne École) - Mertzwiller* - 16h.
- ❖ 25 janvier 2025 - Audition des classes de cordes - *Auditorium de la Castine* - Reichshoffen - 17h.
- ❖ 1er février 2025 - Audition d'Hiver des Pratiques Collectives - *Salle polyvalente de Rothbach* - 17h.
- ❖ 15 mars 2025 - Audition des Cuivres et percussions - *MMA, salle de musique - Niederbronn* - 17h.
- ❖ 22 mars 2025 - Audition des classes de Piano - *Auditorium de la Castine Reichshoffen* - 17h/17h45/18h30.
- ❖ 30 mars 2025 - Audition de Printemps de la classe de Chant - - *Salle des fêtes - Mietesheim* - 17h.
- ❖ 22 & 23 mars 2025 - Fins de Cycle I - Évaluations Départementales Instrumentales - *Bas-Rhin*.
- ❖ 24 avril 2025 - Audition des Bois et synthé - *Salle des fêtes - Mietesheim* - 19h.
- ❖ 17 & 26 mai 2025 - Évaluations Départementales Instrumentales - Fins de Cycle II - *Bas-Rhin*.
- ❖ Du 13 au 17 mai 2025 - Évaluations internes EMPN.
- ❖ 18 mai 2025 - Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bischheim (orchestre invité) avec la participation des ateliers vocaux de l'EMPN - *Espace Grappelli, Mertzwiller* - 17h - entrée libre.
- ❖ Du 2 au 7 juin 2025 : Carrousel Musical pour les *Éveils 2<sup>ème</sup> année*.
- ❖ 21 juin 2025 - Fête de la Musique - *Cours des Tanneurs à Reichshoffen* - 19h.
- ❖ 25 juin 2025 - Audition du Jardin Musical et des *Éveils* - *La Castine (Auditorium) - Reichshoffen* - 10h.
- ❖ 28 juin 2025 - Spectacle de fin d'année : Opéra pour enfants *Athanor* de Claude-Henri JOUBERT - *Moulin 9, Niederbronn*.
- ❖ 6 juillet 2025 - Stand de l'EMPN lors de «*Reichshoffen en Fête*».
- ❖ 30 juillet au 3 Août 2025 (à confirmer) - Stand pendant *Mômes en scène* - *Place du Bureau Central, Niederbronn*.

Dans un souci de proposer de nouveaux projets à nos élèves, leur apportant un intérêt pédagogique et une pratique musicale toujours la plus enrichissante possible qui soit, l'équipe pédagogique s'est orientée cette année sur la création de l'opéra pour enfant *Athamor* de Claude-Henri JOUBERT. Il sera donné à l'occasion du concert de fin d'année, prévu le samedi 28 juin 2025, au Moulin 9 de Niederbronn-les-Bains.

Claude-Henri JOUBERT, compositeur français, dont le répertoire d'opéra pour enfant est très riche, intitule cette composition « opéra alchimique pour orchestre et chœur d'enfants jouant, chantant, dansant, mimant, bruyant, improvisant ». Cette œuvre mélange l'humour sarcastique, l'imaginaire et le merveilleux autour de chants amusants et d'univers sonores étranges. Elle fait appel à l'improvisation et à la créativité. La musique trouve son inspiration dans le répertoire classique, jazz et contemporain.

*Athamor* fut écrit pour illustrer les travaux de l'Institut de *Pédagogie Musicale et Chorégraphique* (1991 - 1995) et est dédié à Lucie ALLARDET.

D'une durée d'environ 50 minutes, cet opéra pour enfant est construit en 17 courtes scénettes.

### Argument

*L'orchestre de l'école de musique est très mauvais ! Comment faire pour l'améliorer avant la visite de l'inspecteur ? Le conseil d'établissement, réuni en toute hâte, trouve une solution : il convient de le "transmuter", c'est-à-dire d'opérer une transformation alchimique au moyen de l'athanor... Sauve qui peut !*

### Distribution

- Un orchestre et un chœur d'enfants
- un chef d'orchestre
- Basile Valentin, l'alchimiste
- le Directeur de l'école de musique
- les membres du Conseil d'Établissement (Secrétaire, représentant des professeurs, coordinateur pédagogique, conseiller aux études, parent d'élève).

Ces rôles très courts peuvent être tenus par des enfants.

L'œuvre est conçue pour des enfants âgés de 8 à 14 ans. Les chants peuvent être appris par audition et confiés à des enfants plus jeunes (6/7 ans).

Les quatre parties de l'orchestre sont jouables par des élèves à partir de la troisième année d'étude instrumentale. On instrumente à sa guise et répartit à loisir cordes, bois, cuivres, claviers et percussions.

Une "orchestration" et une "mise en scène" sont nécessaires.

### Réalisation

La partie orchestrale sera assurée par les élèves de 2<sup>ème</sup> cycle. Les parties chantées seront confiées aux ateliers vocaux adultes et ados ainsi qu'aux chorales de l'EMPN. Les rôles parlés seront distribués parmi les élèves des classes de Formation Musicale, sous la tutelle de Pierre MEYER, notre professeur de Formation Musicale, qui fera office de metteur en scène.

Le tout sera sous la direction du directeur de l'école de musique, Romuald Jallet.

## V. Planning des cours et noms des professeurs par disciplines

Pour cette saison 2024/2025, le volume d'heures d'enseignement effectuées (toutes disciplines confondues) s'élève à **112h25** par semaine. Les professeurs parcourent 1352 km/semaine, en moyenne.

### A. Cours théoriques

#### 1. Initiation au milieu sonore (*Aurore Schiby*)

a) *Jardin Musical* (2 cours)  
Mercredi 09h00 - 9h30 (3 élèves) & 9h30 - 10h (3 élèves)

b) *Eveil 1*  
Mercredi 10h - 11h (6 élèves)

c) *Eveil 2*  
Mercredi 11h - 12h (5 élèves)

#### 2. Formation Musicale (*Pierre MEYER*)

a) *1er Cycle 1<sup>ère</sup> année*  
Mercredi 14h

Mercredi 15h

b) *1er Cycle 2<sup>ème</sup> année*  
Mardi 17h

Mercredi 16h

c) *1er Cycle 3<sup>ème</sup> année*  
Mardi 18h

Jeudi 17h30

d) *1er Cycle 4<sup>ème</sup> année*  
Jeudi 18h30

e) *IIème Cycle 1<sup>ère</sup> année*  
Mercredi 17h

f) *IIème Cycle 2<sup>ème</sup> année*  
Mercredi 18h

g) *IIème Cycle 3<sup>ème</sup> année*  
Jeudi 19h

h) *Cycle « Ados/Adultes avancés »*  
Mercredi 19h

i) *Cycle « Adultes débutants »*  
Mardi 19h

### 3. Cours instrumentaux (par départements instrumentaux)

#### a) Département « Bois »

❖ <b>Flûte à bec</b>				
	Philippe RIEHL	mercredi	17h00 - 19h30	Reichshoffen
❖ <b>Flûte traversière</b>				
	Marie-Alexandra POIDEVIN	mercredi	14h30 - 19h30	Niederbronn
❖ <b>Clarinette</b>				
	Romuald JALLET	vendredi	16h30 - 19h30	Reichshoffen
❖ <b>Saxophone</b>				
	Claude BAEHR	vendredi	18h00 - 19h00	Reichshoffen

#### b) Département « Cuivres »

❖ <b>Trompette</b>				
	Marie-Florentine SCHILLING	mardi	17h30 - 19h45	Reichshoffen
❖ <b>Cor d'harmonie</b>				
	Marc ALBER	vendredi	18h15 - 18h45	Reichshoffen
❖ <b>Trombone/Euphonium/Tuba</b>				
	Léane BERTHAUD	samedi	14h - 16h	Reichshoffen

#### c) Département « Percussions/Batterie »

❖ <b>Percussions</b>				
	Lilian MULLER	lundi	15h - 20h	Niederbronn
		samedi	10h - 19h	Niederbronn

#### d) Département « Cordes »

❖ <b>Violon</b>				
	Margaux Bergeon	mercredi	10h00 - 19h30	Reichshoffen
❖ <b>Violoncelle</b>				
	Brigitte GRENET	mercredi	19h15 - 20h15	Reichshoffen
❖ <b>Contrebasse</b>				
	Christophe REINHARDT	pas d'élève en 2024/2025		
❖ <b>Guitare</b>				
	Philippe BAPST	mardi	16h15 - 21h15	Reichshoffen
		vendredi	17h30 - 19h30	Niederbronn
		samedi	08h00 - 12h30	Niederbronn
❖ <b>Harpe</b>				
	Geneviève LETANG	samedi	10h00 - 13h45	Niederbronn
		samedi	14h00 - 16h00	Reichshoffen

#### e) Département « Claviers »

❖ <b>Piano</b>				
	Delphine DUCRUET	mercredi	14h30 - 19h15	Niederbronn
		Jeudi	15h45 - 19h45	Reichshoffen
		Samedi	09h00 - 12h45	Niederbronn
	Roselyne KOENIGUER	lundi	15h30 - 20h30	Mertzwiller

<i>Agnès KREMPP</i>	<i>mardi</i>	<i>12h00 - 14h00</i>	<i>Niederbronn</i>
	<i>mardi</i>	<i>14h00 - 22h00</i>	<i>Reichshoffen</i>
	<i>mercredi</i>	<i>09h00 - 12h00</i>	<i>Niederbronn</i>
	<i>mercredi</i>	<i>13h00 - 18h00</i>	<i>Reichshoffen</i>
	<i>samedi</i>	<i>08h30 - 14h00</i>	<i>Mertzwiller</i>
❖ <b>Synthétiseur</b>			
<i>Philippe RIEHL</i>	<i>samedi</i>	<i>16h15 - 18h30</i>	<i>Reichshoffen</i>
	<i>f)</i>	<i>Département « Voix »</i>	
❖ <b>Chant</b>			
<i>Agnès KREMPP</i>	<i>mardi</i>	<i>16h00 - 20h15</i>	<i>Reichshoffen</i>
	<i>mercredi</i>	<i>14h30 - 20h00</i>	<i>Mertzwiller</i>
	<i>samedi</i>	<i>09h00 - 13h00</i>	<i>Mertzwiller</i>
	<i>samedi</i>	<i>14h00 - 19h00</i>	<i>Reichshoffen</i>

#### 4. Pratiques Collectives

- ❖ **Orchestre des Débutants**  
Direction : Claude Baehr  
vendredi 17h
- ❖ **Musique de Chambre**  
Marie-Alexandra POIDEVIN  
mercredi 19h
- ❖ **Chorales**  
Direction : Aurore Schiby  
mercredi 14h et 15h
- ❖ **Atelier Voix (Adultes et Ados)**  
Direction Agnès KREMPP  
mardi 20h
- ❖ **Ensembles de Guitares**  
Direction Philippe BAPST  
vendredi 17h30 et 18h30
- ❖ **Ensemble de percussions/Tambours**  
Direction Lilian MULLER  
samedi 11h
- ❖ **Atelier de Musique Traditionnelle**  
Direction Philippe RIEHL  
samedi 16h
- ❖ **Ensemble de cuivres**  
Direction Marie-Florentine SCHILLING  
samedi 17h
- ❖ **Ensemble de Cordes**  
Direction Margaux BERGEON  
mercredi 18h
- ❖ **Atelier de Musique Traditionnelle**  
Direction Philippe RIEHL  
samedi 16h

# EMPN

*École de musique associative,  
soutenue par*

